



DISPOSITIF DESTINATION

Soutenir le départ autonome des jeunes

Le dispositif DestiNAction (ex Sac Ados) s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un premier projet de voyage en autonomie en France ou en Europe.

Référent du dispositif : M. LABEROU Cyril ou TFR vie scolaire

Objectifs

La Région Nouvelle-Aquitaine, initiatrice de cette opération, fournit à chaque candidat retenu un « Pack » comprenant :

- Une bourse individuelle d'aide au départ de 130 € pour les départs en France et 250 € pour les départs en Europe (+ des assurances nominatives responsabilité civile et rapatriement, un guide de conversation pour les projets en Europe, de la documentation Santé-Citoyenneté, une réglette des premiers gestes d'urgence...)
- Un accompagnement obligatoire par des référents

Bénéficiaires

- Jeunes de 16 à 25 ans accompagnés par un référent (16-22 ans pour les départs en France et 18-25 ans pour les départs en Europe)
- Pour des départs individuels ou collectifs
- Pour des séjours d'au moins 4 nuits pour les départs en France et 6 nuits pour les départs en Europe. L'objectif est de faire partir en priorité le public le plus éloigné des vacances (pour des raisons financières par exemple) ou ayant besoin d'un accompagnement technique et financier pour réaliser un premier départ autonome.

Modalités

Pour la mise en place de ce dispositif, la Région Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur des structures jeunesse locales (Bureaux et Points d'information Jeunesse, Centre Sociaux, Lycée, CFA, Missions locales...). Ces structures suivent les jeunes porteurs de projets tout au long du montage de leur dossier, les conseillent et portent un avis sur le projet final transmis à la Région Nouvelle-Aquitaine.